BTV Bien Sûr.

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

☐ BTV Antwerpen	Tél. 03 216 28 90	btv.antwerpen@btvcontrol.be
☐ BTV Brabant-Wallon	Tél. 081 65 84 59	btv.brabantwallon@btvcontrol.be
☐ BTV Bruxelles	Tél. 02 230 81 82	btv.brussel@btvcontrol.be
☐ BTV Hainaut	Tél. 064 33 64 55	btv.hainaut@btvcontrol.be
☒ BTV Liège	Tél. 04 253 19 72	btv.liege@btvcontrol.be
☐ BTV Limburg	Tél. 011 42 18 34	btv.limburg@btvcontrol.be
☐ BTV Namur / Luxembourg	Tél. 083 21 35 27	btv.namur@btvcontrol.be
☐ BTV Oost-Vlaanderen	Tél. 09 252 45 45	btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
☐ BTV Vlaams-Brabant	Tél. 016 63 47 45	btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
☐ BTV West-Vlaanderen	Tél. 056 70 54 05	btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

EAN:
Ref.: Compteur n° 279166
Index :

V. ref.: N. Ref.: Rapport N°: 349/160619/03

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Rue De Vinsoul à côté N°3 4960 Braives.

PROPRIETAIRE : Mr Bertrand

Adresse :

DEMANDEUR : SAM CONSTRUCT 4210

Adresse : Rue de la porte aux champs 8 Burdinne

INSTALLATEUR :

Adresse : Idem.

TVA ou CI :

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 19/07/2016 Type de contrôle (examen de conformité) ~~premier contrôle - visite de contrôle~~ suivant:

(RGIE art. 270) ~~(RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.4.12.2012) (RGPT art.262) (R.T. art. 231)~~ (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : (Nouvelle) ~~Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation~~ ; Type locaux : Domestique.

Début travaux : Fondations ~~avant~~ (après 1.10.81) ; Installation électrique ~~avant~~ (après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86)

Raccordement : Tension 2x230 V Protection raccordement 63 A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 10 mm² Inter.gén. : type Δ 63A 300mA

Type électrode de terre : (boucle) / ~~barres - piquets - conducteur horizontal~~ Schéma : (TT)

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 23 ; RA : 3 Ohm; RI tot >10 MOhm

Facteurs d'influences externes:

DESCRIPTION: Schéma en annexe.

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ~~EN/OU NOTES~~ : NEANT

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

le responsable du distributeur

nom :

signature :

CONCLUSION ☒ 1. L'installation est **conforme**. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 19/07/2041 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

☐ 2. L'installation n'est **pas conforme**

☐ 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est **pas conforme**. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : _____.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, (N°, nom, signature) 305 GEELEN

pour Le Directeur,

VERSLAG - RAPPORT

FORM. 382FR-02/2014

Siège social: Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles

Scanned with CamScanner